

*Question présentée par la députée :
M^{me} Sophie Forster Carbonnier*

Date de dépôt : 17 septembre 2014

Question écrite urgente

Comment se justifie une telle disparité entre les coûts de construction d'une prison à Genève et dans le canton de Vaud ?

Le 8 novembre dernier, par une majorité de 53 députés, le Grand Conseil votait un crédit de près de 70 millions de francs en vue de l'agrandissement de 100 places de l'établissement de La Brenaz et de son équipement en établissement de détention administrative. A l'époque, les Verts s'étaient déjà insurgés contre ce projet coûteux et surtout contre la transformation à terme de cette prison en centre de détention administrative.

Nous savons tous que Genève est un canton cher où tant les coûts de construction que ceux de fonctionnement sont beaucoup plus élevés qu'ailleurs. Mais, à la lecture d'un communiqué de presse du Conseil d'Etat vaudois du 29 août dernier¹, la différence des coûts de construction semble presque irréelle.

Nous y apprenons ainsi que le canton de Vaud construit une nouvelle aile de prison de 80 places pour un coût de 17,5 millions.

Le coût par place est ainsi de 218 750 F dans le canton de Vaud, contre 700 000 F à Genève.

Mes questions au Conseil d'Etat sont donc les suivantes :

- 1. Comment s'explique cette énorme différence de coûts de construction ?***
- 2. Le Conseil d'Etat pourrait-il fournir un comparatif des conditions d'encadrement et des coûts de fonctionnement des prisons entre les deux cantons ?***

Je remercie par avance le Conseil d'Etat de ses réponses.

¹ <http://www.vd.ch/themes/securite/penitentiaire/actualite/archives/2014/8/29/articles/mise-en-service-de-80-nouvelles-places-de-detention/>